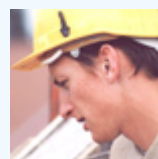
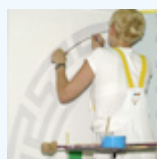
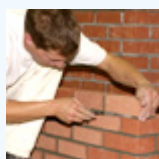
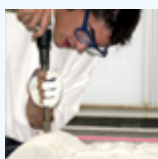


Notre organisation

- Une équipe permanente assure la réception, l'analyse et le suivi des projets.
- Elle s'appuie sur un **Comité consultatif** qui a pour mission d'instruire le dossier et d'en contrôler l'éligibilité par rapport aux critères et aux priorités de la Fondation.



- Les aides sont accordées par un **Comité exécutif** qui se réunit deux fois par an.

Il se compose de :

5 représentants externes choisis en raison de leurs compétences :

- Agnès CLARET de FLEURIEU

Présidente de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale
Présidente de la Section affaires juridiques et sociales du Conseil général des Ponts et Chaussées

- Marie-Thérèse GEFFROY

Directrice de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

- Jean-Pierre RICHER

Préfet de Région honoraire
Ancien Président du Secours Catholique

- Nicole VICTOR-BELIN

Enseignante à l'IEP Paris
Ancienne Directrice des Affaires Législatives et Parlementaires

- Frère Samuel

Religieux et philosophe

4 représentants du Fondateur :

- Brigitte POUSSEUR

Chef d'entreprise dans les Ardennes

- Thierry CECCON

Chef d'entreprise en Haute-Savoie

- Gérard LAURENT

Chef d'entreprise en Seine Saint-Denis

- Gérard BOULANGER

Conseiller du président de la FFB

Le Président de la Fondation de France ou son représentant est invité aux réunions du Comité Exécutif.

